

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## ONU : une Organisation face aux d

**CERNANT** les défis majeurs du monde, le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, a mis en exergue les valeurs du multilatéralisme et de la solidarité internationale comme gages de solutions efficaces aux crises mondiales.

E. NDONG-ASSEKO  
Libreville/Gabon

CRÉÉE en 1945, l'Organisation des Nations unies (Onu) fête ses 75 ans d'existence. Un grand moment de rappels historiques et, surtout, de projections en vue de son renforcement et de l'amélioration de son fonctionnement. Surtout au moment où la planète connaît des bouleversements importants sur le triple plan social, économique et politique. Comme ce fut le cas lors de la création de l'Onu justement. Sous la thématique particulièrement pertinente de "l'avenir que nous voulons, l'Onu qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement au multilatéralisme", un débat général s'est tenu, hier, à l'occasion de la 75e session de l'Assemblée générale des Nations Unies à la faveur duquel les chefs d'État ont pris la parole. Intervenant à une période plombée par la crise sanitaire due au Covid-19, c'est donc par visioconférence qu'ils sont intervenus.

Le chef de l'État gabonais, Ali Bongo Ondimba, a centré son propos sur des axes révélant un intérêt fondamental, et se déclinant en plusieurs strates concentriques : mondiale, continentale, sous-régionale et nationale : "Le monde est aujourd'hui à un tournant de son histoire. Nous sommes, en effet, en plein milieu d'une crise sanitaire sans précédent, qui déstructure nos sociétés et dont le bilan affecte chaque nation." Et d'inviter la communauté internationale à tirer les enseignements de cette crise multiforme.

Au nombre de ces leçons, il cite "l'interdépendance face à toute menace contre la chaîne de l'humanité dont nous sommes tous les maillons" et "le multilatéralisme", ainsi que "plus de solidarité internationale". Cette crise met également à nu des insuffisances structurelles, comme l'absence d'"un cadre normatif" pour faire face aux défis globaux qui surgissent. Le chef de l'État suggère la mise en place de nouveaux mécanismes plus adaptés aux situations : "Aus-

si, devrions-nous nous réinventer et agir plus efficacement pour contenir les menaces transnationales et transfrontalières, à l'instar de cette pandémie", et d'ajouter que "nous devons être à la hauteur des valeurs et des idéaux qui ont guidé sa création (entendez l'Onu)".

« La conférence des chefs d'État et de gouvernement a adopté une nouvelle nomenclature organique plus dynamique et plus opérationnelle, en vue de répondre aux défis majeurs de l'heure »

Ali Bongo Ondimba, tout en se félicitant de la Déclaration adoptée à l'occasion de la commémoration du 75e anniversaire de l'Organisation des Nations unies, perçoit à travers celle-ci "l'ampleur de la tâche qui nous incombe, et la mesure des engagements à prendre et des actions à entreprendre". Estimant que la thématique événementielle contient des termes forts "qui interpellent nos consciences collectives", le président de la République en déduit que "les Nations prises individuellement ne sauraient se mettre à l'abri du dérèglement climatique, des tensions liées à la concurrence des échanges commerciaux, à la montée des inégalités, à la multiplication des attentats terroristes et des actes de criminalité transnationaux". Autant d'enjeux qui requièrent "une mutualisation des efforts et une coopération au bénéfice de tous", a souligné Ali Bongo Ondimba. Il s'ensuit donc que "la réforme du Conseil de sécurité de l'Onu qui intègre une représentation équitable en son sein et une amélioration de ses méthodes de travail, se révèle comme une nécessité, voire une exigence." Sur le plan continental et donnant la posture du Gabon, le président Ali Bongo s'est dit "résolument engagé aux côtés des Nations unies, de l'Union africaine comme au sein de la Communauté éco-

nomique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), à œuvrer à la promotion de la stabilité et de la paix dans nos États".

Sur la CEEAC dont il a reçu mandat de ses pairs pour la conduite de la récente réforme institutionnelle en vue de la rendre plus efficace, il a rappelé que le 28 juillet 2020, "la conférence des chefs d'État et de gouvernement a adopté une nouvelle nomenclature organique plus dynamique et plus opérationnelle, en vue de répondre aux défis majeurs de l'heure, notamment la paix, la sécurité et le développement."

Revenant sur le volet national, le numéro un gabonais a souligné que si le contexte du Covid-19 a conduit au ralentissement de l'activité économique, cela n'a pas affecté les réformes engagées "pour résorber les déséquilibres à travers des mesures de relance qui consacrent l'ajustement budgétaire, le développement des infrastructures et la promotion du secteur privé". Sans oublier la politique pour l'égalité des chances et la revalorisation de la femme. Laquelle politique vient de connaître son apothéose avec la nomination d'une dame, Rose Christiane Ossouka Raponda, au poste prestigieux de Premier ministre, chef du gouvernement.



Photo: Prince Jackson/L'Union

Pour le chef de l'Etat gabonais, Ali Bongo Ondimba, il faudrait « une m



# Bénéfices et menaces de l'humanité

## Onu : 75 ans après, garante de la démocratie dans le monde

Jonas OSSOMBEY  
Libreville/Gabon



« Mutualisation des efforts et une coopération au bénéfice de tous ».

Le célèbre "l'Onu est un machin" prononcé par le général Charles de Gaulle, dans un contexte de velléités impérialistes entre deux blocs (socialisme et capitalisme) avait sonné l'alerte d'une Organisation des Nations unies (Onu) qui fonctionnait au gré des intérêts de Moscou et de Washington. Ce propos du chef de la résistance française contre l'occupation de l'Hexagone lors de la Deuxième Guerre mondiale trouve-t-il encore un sens aujourd'hui ? Depuis 1990, avec la chute des blocs due à l'effondrement de l'ex-URSS, et la première guerre du Golfe, beaucoup d'eau a coulé sous le pont d'une organisation qui est revenue à ses missions premières. Autrement dit, garantir et prévenir la paix dans le monde. Même si le besoin des États commande qu'ils aient plus tendance à se regrouper dans des ensembles régionaux et continentaux, il n'en demeure pas moins que l'Onu continue de remplir lesdites missions, par le biais de l'envoi des troupes et surtout de faciliter les négociations de paix



Photo: AFP

dans les zones de conflit à travers le monde. 60 ans après cette critique véhémente de Charles de Gaulle, l'Organisation internationale, a soigné son image et redoré son blason. Tant les enjeux et les contextes ont totalement changé. C'est vrai, le maintien de la paix est toujours le leitmotiv qui guide son action. Toutefois, l'accent est désormais mis sur d'autres questions dont la démocratie et la bonne gouvernance qui en sont les piliers. D'ailleurs, le 15 septembre dernier, le secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres, s'est fendu d'un bref message pour expliquer que la "démocratie joue un rôle vital" pour lutter contre le Covid-19,

en assurant une "libre circulation de l'information". Toutefois, il exprime ses inquiétudes en soulignant que "la situation est particulièrement dangereuse dans les lieux où la démocratie n'est pas bien enracinée et où les mécanismes d'équilibre institutionnels manquent de solidité". Force est donc de reconnaître que loin d'être un "machin", l'Onu est progressivement devenue le garant et l'instrument de la démocratie dans le monde. Selon elle, le maintien de la paix et la sécurité internationale répondent à l'obligation de faciliter pour tous les citoyens la jouissance des droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

## Les 60 ans du Gabon à l'Onu

Emmanuel MBA ALLO\*  
Libreville/Gabon

À la création de l'Organisation des Nations unies (Onu) en octobre 1945, le Gabon était encore une colonie française. Le jour de la proclamation de son indépendance le 17 août 1960, le président de la République gabonaise, Léon Mba, sollicitera auprès du Secrétaire général de l'Onu, Dag Hammarskjöld, l'admission de notre pays au sein de cette instance.

De l'admission du Gabon au sein des Nations Unies va résulter sa consécration en tant que membre à part entière de la communauté internationale. Le 23 août 1960, le Conseil de sécurité tient sa 890<sup>ème</sup> séance au siège de l'Organisation. Sont présents, les représentants des États suivants: Argentine, Ceylan, Chine (Taiwan), Equateur, États-Unis d'Amérique, France, Italie, Pologne, Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, Tunisie et Union des républiques socialistes soviétiques. La réunion est présidée par M. Armand

Berard, Représentant permanent de la France à l'ONU. Aux Nations unies, la tradition veut que lorsqu'un État introduit sa demande d'admission, celle-ci soit parrainée par un ou plusieurs États qui en sont déjà membres. Ainsi, huit projets de résolution recommandant l'admission du Dahomey, du Niger, de la Haute-Volta, de la Côte d'Ivoire, du Congo, de la République Centrafricaine, du Tchad et du Gabon, ont été soumis conjointement par la France (ancienne puissance coloniale) et la Tunisie (État africain membre du Conseil de sécurité). Les huit projets de résolution sont adoptés à l'unanimité. C'est la première et, vraisemblablement, la dernière fois qu'autant de pays appartenant à un même continent sollicitent au même moment, leur admission à l'Organisation des Nations unies. Le 20 septembre 1960, l'Assemblée générale ouvre au siège à New-York, les travaux de sa quinzième session. Elle élit à la présidence M. Frederick H. Boland (Irlande). Le premier point important inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'admission de nouveaux membres à l'Organisation des Nations unies. Cette procédure spéciale vise à permettre

aux nouveaux États indépendants de participer, dès le début, aux travaux de la session. Après son admission à l'ONU, le Gabon créa au siège de l'Organisation à New-York une mission permanente chargée de maintenir dans l'intervalle des sessions des divers organes des Nations unies, la liaison indispensable avec le Secrétariat général de l'Organisation. Un bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) est installé à Libreville depuis le 2 mars 2011. Le Gabon, soixante ans après son admission à l'Onu, est au cœur du fonctionnement de cette Organisation. Les délégations proposent inlassablement à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité les réformes ou les améliorations du système qui leur paraissent correspondre aux priorités de l'heure. Parmi les chantiers engagés, l'instauration de la journée internationale de veuves par une résolution (65/189) adoptée par l'Assemblée générale le 21 décembre 2010 sous l'égide de la Première Dame du Gabon, Sylvia Bongo Ondimba, et le renforcement de la lutte contre le braconnage et le trafic illicite d'espèces de faune et de flore sauvages, suite

à une résolution adoptée le 30 juillet 2015. Le Gabon est élu et réélu régulièrement aux principaux organes spécifiques des Nations-Unies, notamment dans les domaines qui l'intéressent le plus : Conseil économique et social, Conseil des Droits de l'homme, multiples commissions et comités, Conseil de sécurité. Depuis son admission à l'Onu, le Gabon a été élu trois fois au Conseil de sécurité : 1978, 1998 et 2010. En 2004, le chef de la diplomatie gabonaise de l'époque, Jean Ping, a présidé la 59<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Pour montrer de façon spectaculaire l'importance que le Gabon accorde à l'Organisation des Nations unies, le président de la République gabonaise, Ali Bongo Ondimba, participe depuis son accession au pouvoir en 2009 à toutes les sessions de l'Assemblée générale. Son illustre prédécesseur, Omar Bongo Ondimba, avait participé en personne à huit sessions de l'Assemblée générale.

\*Ancien Ambassadeur du Gabon auprès des Nations Unies à New-York, puis à Genève et à Vienne.